



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa

N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☒ Entreprise ☐

Nom : ETS LE MAITRE BENOIT Prénom : LE MAITRE BENOIT
Dénomination : SAS LE MAITRE B Représenté par :
Adresse Numéro : 120 Extension : Nom de la voie : ROUTE DE L'ESTRANGLE
Code postal 76430 Localité : ST VIGOR D'YMONVILLE Pays : FRANCE
Téléphone 0235205836 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : entreprisebenoitlemaitre@wanadoo.fr @

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 112 Voie communale n°
Hors agglomération ☒ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : 9 Extension : Nom de la voie : RUE DES JASMINES
Code postal 76430 Localité : LA REMUEE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : LES TRAVAUX CONCERNENT L'ELAGAGE ET L'ETETAGE DES ARBRES EN BORDURE
DE ROUTE DE LA PROPRIETE DU 9 RUE DES JASMINES 76430 LA REMUEE
Date prévue de début des travaux : Durée des travaux (en jours calendaires) : 1 JOUR

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 5 JRS Date de début de réglementation
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☒
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Stationner
véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Dépasser
véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

LES TRAVAUX SONT REALISABLES SUR UNE JOURNEE

NOUS NE SOUHAITONS PAS INTERVENIR SUR LA SEMAINE 52 NI SUR LA PREMIERE SEMAINE DE
JANVIER 2024

NOUS EFFECTUERONS UNE FERMETURE COMPLETE DE LA RUE SUR UNE JOUNEE ENTRE 8H30 ET 16H30

Autres prescriptions :

NOUS NOUS CHARGEONS DE METTRE EN PLACE LES PANNEAUX DE DEVIATION ET DE BARRAGE DE
LA RUE CONCERNEE

VOUS TROUVEREZ CI JOINT LES PLANS POUR LA DEVIATION ET LA ZONE DE NOTRE CHANTIER

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐
Nom : ENTREPRISE LE MAITRE BENOIT Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : 120 Extension : Nom de la voie : ROUTE DE L'ESTRANGLE
Code postal 76430 Localité : ST VIGOR D'YMONVILLE Pays :
Téléphone 0235205836 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : entreprisebenoitlemaitre@wanadoo.fr @

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 5 decembre 2023 a st vigor d4ymonville

Nom : GRANCHER Prénom : AGNES Qualité : COORDINATRICE TRAVAUX